MARCHE D'OTTAWA.

Lundi, 6 septembre

VIANDE—Mouton par livre, 7c. à 9c.; Lard, par 100 livres, $7.00 à $7.50; Bœuf, par 100 livres pesant, $5.50 à $6.00; veau, de 4 à 5c. la livre.

VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 30c. à 35c; poulets, par couple, 20c. à 25c.; dindons, la pièce, 75c. à $1.00c; oies, 50 à 00c; canards, par couple, 40c. à 50c.

LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 16c. à 18c.; beurre frais, par livre, 20c. à 22c.; beurre, salé par livre, 15c. à 16c.; fromage, par livre, 12c. à 14c.; œufs, par douzaine, 12c. à 13c.

LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 35c. à 40c.; navets, par minot, 30 c.; carottes, par minot, 30c. panais, par minot, 40c; oignons, par minot, $1.35 à $1 50.

GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 50c.; avoine, par minot, 30c. à 32c.; maïs, par minot 60 à 65c.; pois, par minot, 63 à 65c.; fèves, par minot, 90c. à $1; orge, par minot, 50c. à 55c.; blé d'automne, par minot, $1.15; blé du printemps, par minot, $1.10 à $1.15.

FARINE—Extra double, par brl. $.650 à $6.75; extra, par brl, $6.50; No. 1, par brl, $6.25; gruau, par brl, $4.50; farine de blé-d'inde, par brl. $3; blé broyé, par brl. $6.50; provende, quintal, $1 à $1.10; bran, par 100 lbs. 70c.

DIVERS—Miel, par livre, 12 à 13c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c; suif, 5c. à 7c; laine filée, 50 par lb; bas de laine, par paire, 20c à 30c.; foin, par tonne, $5 à $8.00; paille, par tonne $5.00 à $5.50;

Peaux, par 100 lbs. $8.25 à $8.75; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de 80c. à 90c.; chacune.

Bois, de $3.00 à $3.50 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York 4

Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 1.06 à 1.07
Blé-d'Inde, tranquille; No. 2, 48 cts.
Seigle nominal et sans changement, à 90½c.
Avoine, tranquille et ferme, 47c.
Suif, tranquille et ferme, 6¾ à 00.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 11.15.
Saindoux, 7.15.

Chicago, 4

Farine tranquille et nominale, reçu 8,183 brls.
Blé, 0.88½.
Blé-d'Inde, 35¼ pour août.
Avoine, 23¾
Lard haussé à $13.92.
Saindoux 7.30.

Milwaukee, 4

Blé, No 1, 0.89½

Londres, 4

Consolidés, 97 15/16 sur compte, 4½s 112¾, 5s 106, Erié, 38¾, do Préf. 00. Ill. Cent. 109.

Liverpool, 4

Coton actif et plus ferme, Uplands, 6 13/16, Orléans 6 15/16.

	s.	d.		s.	d.
Fleur	10	0	à	12	0
Blé du Printemps	8	6	à	9	04
Rouge d'Hiver	10	00	à	10	4
Blanc d'Hiver	9	6	à	9	8
Trefle	9	9	à	10	5
Blé d'Inde	5	0	à	0	0
Orge	5	3	à	0	0
Avoine	6	2	à	00	0
Pois	7	2	à	00	0
Saindoux	39	3	à	00	0
Lard	62	0	à	00	0
Suif	35	6	à	00	0
Bœuf	57	0	à	00	00
Fromage	57	0	à	00	0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 4

FARINE—Supérieure extrà	5	50	à	5	60
Extrà superfine	5	45	à	5	50
De goût	5	60	à	5	65
Extrà du printemps	5	70	à	5	75
Superfine	5	25	à	5	50
Farine forte de boulangers	6	00	à	6	50
Fine	4	65	à	4	75
Moyenne	4	10	à	4	30
Recoupes	3	70	à	0	00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres	2	85	à	2	90
Farine en sac de la Cité (livrée)	3	05	à	3	10
Farine d'avoine	4	30	à	4	45

Farine de ble-d'inde, $2.70 à $2.75.
BLE—Blé canadien du printemps $1.20 à 0.00.
BLE-D'INDE—49c. à 50c.
AVOINE 33 à 34c. par 32 livres,
ORGE—55 à 65c.
POIS—91 à 92 par 66 lbs
SEIGLE, 80 à 81c.
Lard, $17.00 à $17.50
Saindoux, 9½ à 10.
Jambons, 10 à 12c.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 14 *août* 1880.

AVIS est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 36 Vict., chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 15 OCTOBRE prochain, à 10½ heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR.

Bloc A,	1er rang,	limite nº	4,	39 milles carrés.	
"	"	"	5,	61½	" "
"	"	"	6,	38¾	" "
"	"	"	7,	16¾	" "
"	"	"	8,	19¾	" "
"	"	"	9,	34¼	" "
"	"	"	10,	55	" "
"	"	"	11,	55	" "
"	"	"	12,	55	" "
"	2e	"	1,	40¼	" "
"	"	"	2,	52¾	" "
"	"	"	3,	55	" "
"	"	"	4,	51	" "
"	"	"	5,	50	" "
"	"	"	6,	50	" "
"	"	"	7,	50	" "
"	"	"	8,	50	" "
"	"	"	9,	50	" "
"	"	"	10,	50	" "
"	"	"	11,	50	" "
"	"	"	12,	50	" "
"	3e	"	1,	50	" "
"	"	"	2,	50	" "
"	"	"	3,	50	" "
"	"	"	4,	50	" "
"	"	"	5,	50	" "
"	"	"	6,	50	" "
"	"	"	7,	50	" "
"	"	"	8,	50	" "
"	"	"	9,	50	" "
"	"	"	10,	50	" "
"	"	"	11,	50	" "
"	"	"	12,	50	" "
Limite Canton Litchfield				4	" "

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite Rivière Rouge Sud			A,	18 milles carrés.	
"	"	"	B,	40	" "
"	"	"	C,	50	" "
"	"	"	D,	42	" "
"	"	"	E,	36	" "
"	"	"	F,	50	" "
"	"	"	G,	50	" "
"	"	"	H,	38½	" "
"	"	"	I,	34	" "

AGENCE DE MONTMAGNY.

Limite nº		56,	Rivière Noire,	20 milles car.	
"	"	58,	"	18½	"
"	"	1,	"	49	"
"	"	2,	"	46	"
"	"	H,	"	8½	"
"	"	A.F.G,	"	38½	"
"	"	60,	"	25	"
"	"	3,	Riv. St. Jean,	25	"
"	"	4,	"	25	"
"	"	61,	"	25	"
"	"	62,	"	25¾	"
"	"	65,	"	20	"
"	"	67,	"	20	"
"	"	69,	"	17½	"
"	"	70,	"	16	"
"	"	71,	"	14	"
"	canton Ashburnton et Montminy,			16	"

AGENCE DE GRANVILLE.

Limite canton Painchaud,		15	m. c.
" Lac Témiscouata nº 1,	Est, 1er rng.	36	"
" " " 2,	" "	22½	"
" " " 3,	" "	36½	"
" " " 4,	" "	48	"
" " " 5,	" "	40	"
" " " 6,	" "	36	"
Limite canton Cabano,		16	"
" " Packington	Nord-Est,	38½	"
" " "	Sud-Ouest,	31½	"
" " Robinson	Nord-Est,	38	"
" " "	Sud-Ouest,	25	"
" " Botsford	Nord-Est,	38	"
" " "	Sud-Ouest,	33	"

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Lac Témiscouata,	nº 1,	2e rang,	54	m.c.
" "	2,	"	45	"
" "	3,	"	45	"
" "	4,	"	40¼	"
" "	5,	"	10	"
" canton Milnikek	Nord,		20	"
" " "	Sud,		20	"
" rivière Jean Lévesque,	Nord,		4½	"
" " "	Sud,		4	"
" canton Ouimet,			64	"
" arrière rivière Métis,			51	"
" canton Massé,	nº 1,	Ouest,	30	"
" " Duquesnes,	2,	Sud,	7	"
" rivière Touladie,	1,	Nord,	20	"
" " "	1,	Sud,	19½	"
" Kedzouick,	Ouest,		10	"
" "	Est,		10	"
" Causanpscul,	Nord,		10	"
" "	Sud,		10	"

AGENCE DE BONAVENTURE.

Limite rivière Nouvelle,	Ouest,	10	m. c.
" "	Est,	10	"
" Township Ristigouche,		8½	"

AGENCE DU SAGUENAY.

Limite canton Iberville,		34½	m. c.
" fleuve Saint-Laurent,	Ouest,	30	"
" " "	Est,	30	"
" Rivière Laval,	Sud,	25	"
" arrière Sault au Cochon,	nº 1, Est,	47	"
" " " "	2, "	40½	"
" " " "	1, Ost.,	17	"
" " " "	2, "	20	"

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir:

Agence de l'Ottawa Supérieur, de $50 à $100
" " Inférieur, de 25 à 50
" du Saguenay et de Bonaventure, de 8 à 15
" de Montmagny, Granville et de Rimouski, de 8 à 25

et elles seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,
Assist. Commissaire des Terres de la Couronne.

N. B. D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées: "Soumission pour la construction de Lignes Télégraphiques," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, à midi, 6 SEPTEMBRE prochain, pour la construction de deux lignes télégraphiques, l'une de la Baie-Saint-Paul à Chicoutimi, *viâ* Saint-Urbain, l'autre de la Malbaie à l'embouchure de la Rivière Saguenay.

On pourra se procurer à ce bureau et aux bureaux de Poste de la Baie Saint-Paul, Saint-Alphonse (Baie des Ha! Ha!), Chicoutimi, Malbaie, Rimouski et Trois-Rivières, les formules de soumission et de devis, le ou après le 25 courant.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en consideration que si elle est faite sur les formules fournies par le Département, et signée de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, pour une somme *égale à cinq par cent* du montant de la soumission, lequel chèque demeurera confisqué si la personne refuse de remplir le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le département ne s'oblige pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 21 août 1880.

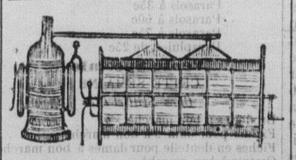

LITS DE PLUME NETTOYES.

Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en en enlevant les soullures, la graisse et la fièvre. Je répare aussi les matelas et tapis de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront pesés en entrant et en sortant.

On solliciie une visite.

A. BEAUVAIS,

200, rue Cumberland.

Lits de plume et oreillers faits sur les lieux. Toute la plume est nettoyée avant de s'en servir. Tout lit de plume acheté ici est garanti avoir été passé à la vapeur.

On paie le plus haut prix pour la plume.

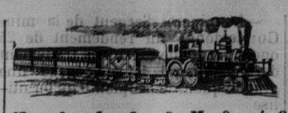

Chemin de fer Q. M. O. et O

Changements d'heures.

A PARTIR DE

MERCREDI, 23 JUIN 1880.

Les trains partiront aux heures suivantes

	Mixte.	Malle.	Express.
D'Hochelaga pour Hull	1.00 a.m.	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	10.30 a.m.	12.40 p.m.	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga.	1.00 a.m.	8.20 a.m.	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	10.30 a.m.	12.30 p.m.	9.15 p.m.
D'Hochelaga pour Québec.	6.00 p.m	Passagers de nuit. 10.00 p.m.	3.00 p.m
Arrivant à Québec	8.00 p.m.	6.30 a.m	9.25 p.m.
De Québec pour Hochelaga	5.30 p.m.	9.30 p.m.	10.10 a.m.
Arrivant à Hochelaga	8.00 a.m.	6.30 a.m.	4.40 p.m.
D'Hochelaga pour Saint-Jérôme	5.30 p.m.		
Arrivant à Saint-Jérôme	7.15 p.m.	Mixte.	
De Saint-Jérôme pour Hochelaga.		6.45 a.m.	
Arrivant à Hochelaga.		9.00 a.m	

Le service des trains locaux entre Hull et Aylmer se fait comme suit:

Départs d'Aylmer—7:45 et 11:00 a. m.; 4:30 et 8:30 p. m.

De Hull—9:00 a. m. et 12:50; 5:30 et 9:40 p. m., se reliant avec les trains allant à Montréal et en arrivant.

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

De magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs aux trains de nuit.

Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques, à Montréal.

Les trains du dimanche laissent Montréal et Québec à 4.00 p. m.

L. A. SENECAL,
Surintendant général.

Chemin de Fer Intercolonial,

SERVICE D'ETÉ.

COMMENÇANT LE 14 JUIN 1880.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	7.30	A.M.
Arrivant à la Rivière-du-Loup	1.00	P.M.
" Trois Pistoles	2.05	"
" Rimouski	3.41	"
" Campbellton	7.55	"
" Dalhousie	8.31	"
" Bathurst	10.15	"
" Newcastle	11.40	"
" Moncton	2.10	A.M.
" Saint-Jean	6.05	"
" Halifax	10.45	"

Les convois font jonction à Chaudière Curve avec ceux du Grand-Tronc qui quittent Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer *City of Saint-John*, qui fait voile le mercredi et le samedi matin pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les convois qui vont à Halifax et à Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les chars *Pullman* quittant Montréal le lundi et le mercredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi et le jeudi, à Saint-Jean.

On peut se procurer dès maintenant des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ETÉ, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques PLACES D'EAU et de PÊCHE sur le bas du Saint-Laurent, Métapédiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les provinces maritimes.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

Ottawa, 26 Déc. 1879. 1 an

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

Bains de Natation!

BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE

RUE NICOLAS.

Ouverts pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

Prix ..... 15 cts chaque
Billets de saison $5.00
Do do pour dames 2.00

Tous les soirs (mercredis exceptés), de 7 heures p. m. à 10 hrs p. m.,

10 CENTINS.

Le mercredi, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, pour les dames seulement, aux mêmes conditions.

Service par des personnes du sexe.

247, RUE NICOLAS,

A l'est du pont de la rue Maria.

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon marché

M. F. X. Boileau, de Buckingham, offre en vente des terres de différentes grandeurs, (50, 100, 200 âcres et au-dessus) situées dans les cantons ou townships de Buckingham, Templeton, Portland, Lochaber, Derry, etc., dans le comté d'Outaouais. Plusieurs de ces terres sont magnifiques et possèdent une grande fertilité; elles sont toutes plus ou moins défrichées en partie, avec maisons et autres bâtisses y érigées.

Les prix varient à partir de $100

Aussi, à vendre, une TANNERIE, dans une des bonnes paroisses canadiennes de la vallée d'Outaouais.

S'adresser à

F. X. BOILEAU,
Buckingham, P. Q.,
Ou au bureau de ce journal.

Ottawa, 15 Juin 1880. 1an

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.

Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les ecoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
29 et 35 Rue DUKE,
CHAUDIERES.

6 septembre 1879. 1an.

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères

RÉDUITS DE

75 cents a 40 cents

CHEZ

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant

150 Rue SPARKS.

Harnais, Selles, Malles, Valises

Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers et la ferme. Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.

☞ **CUIR A HARNAIS COUPE A ORDRE OU EN QUANTITE**

Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devront avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,

88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,

BASSE-VILLE, OTTAWA

Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent.

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

JOSEPH BOYDEN,

Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

Les MEILLEURES MARCHANDISEs aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU

MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de *TOILES CIRÉES* pour planchers,—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie., (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 2 août 1879. 1an

temps qu'avec une sorte de rage: Mais s'ils avaient raison! malheureux! s'ils avaient raison! Quel avenir tu te prépares! Ah! dans ces moments-là je faisais d'étranges retours sur moi-même! Je me blâmais, je voyais clairement ma folie, mon ingratitude, et repentant, je me sentais prêt à revenir à la maison pour demander pardon à mes amis et leur dire gaîment que j'avais fait mon sacrifice. Oui! s'ils se fussent trouvés là, ou le père, ou la mère, ou Félicie, je crois que mon cœur, dans un de ces moments, faisant explosion, j'eusse été heureux de m'engager d'une manière irrévocable. Mais, le temps de revenir, d'autres pensées surgissaient qui bientôt effaçaient ces heureuses impressions. Par crainte des influences et par l'embarras de la honte aussi, je m'arrangeais pour ne rencontrer personne en rentrant, et je passais rapidement saluant en sauvage, quand j'aurais voulu me précipiter dans la chambre où je voyais cette bonne famille que la vieille servante me disait si inquiète, si tourmentée à mon sujet. J'étais attendri, j'étais touché en écoutant la pauvre fille; je pleurais même, je voulais descendre, mais mon mauvais génie était là tout aussitôt pour me retenir comme par une main de fer et avec une force invincible. O vanité imbécile! orgueil maudit! orgueil exécrable! Tu tenais bien ta victime. Et tu l'emportas enfin.

Le matin du septième jour, j'étais résolu à partir; mais, ne pouvant supporter la pensée des adieux et me résigner à la pénible nécessité de dire en face à Félicie, à ses parents, ma résolution suprême que la conscience me reprochait par instants comme une action folle et détestable; n'osant peut-être aussi m'exposer aux assauts de cette dernière lutte, je décidai de partir sans dire mot. Seulement, par une lettre qui trahissait à la fois ma douleur et mon obstination, et dans laquelle ma résolution implacable se formulait parfois avec l'expression d'un sourd déchirement, je fis mes adieux à toute la famille. Je les remerciais, avec effusion, de leurs bontés dans le passé, et je terminais en disant que je n'oublirais rien, que je ne serais jamais un ingrat. Mais je croyais remplir un double devoir en quittant la ville, d'abord à cause de nos projets de mariage impossibles à réaliser, et ensuite parce que j'avais à cœur de prouver à mes amis qu'on les avait abusés sur mon compte, en donnant bientôt, par le succès, un éclatant démenti à ceux qui avaient indignement calomnié mon talent! J'ajoutais, en *post-scriptum*, qu'arrivé à Paris, j'écrirais pour qu'on m'envoyât ma malle et mes effets dans l'hôtel où je serais descendu.

Ce billet écrit, je me hâtai de sortir, et la boutique étant fermée encore, je dus prendre par le jardin. Mais, juste au moment où j'entrais par une porte, Mlle Félicie arrivait par l'autre, revenant de la messe. Je ne pus éviter de me rencontrer avec elle. Bien éloignée de croire que je sortais pour ne plus rentrer, et sans avoir dit adieu à personne, elle m'aborda en me disant avec l'accent du doux reproche:

—Vous nous rendez tous bien malheureux, monsieur Christophe.

—Et moi, me croyez-vous dans un paradis?

—A qui la faute?

—Ce n'est pas à moi, certes.

—Ce n'est pas à vous, quand vous n'auriez qu'un mot à dire!

—Un mot impossible.

—Impossible! Et c'est là le résultat de tant de réflexions? Hélas! mon Dieu! vous dites que vous avez souffert, et la souffrance ne vous a pas conseillé mieux. Ah! une dernière fois encore, je vous en conjure, réfléchissez. Mon père consent à ce que vous alliez, à Paris, tenter une épreuve pendant une année ou deux. Mais, au nom du ciel, d'ici à ce soir, réfléchissez! Et ne répondez pas du moins: jamais! jamais!

A cette si tendre parole, à cette nouvelle et paternelle condescendance de M. Dupré, je me sentis remué profondément et j'hésitais prêt à revenir sur mes pas. Mais mon génie m'arrêta encore en me soufflant que cette condescendance apparente n'était sans doute qu'un piége et qu'on espérait ainsi m'enlacer dans un filet dont je ne pourrais me tirer plus tard. Cette absurde idée, avec ma tête ardente et prompte aux exagérations, s'empara si bien de moi, me renversa si bien la cervelle dans l'éclair d'une minute, que, sans répondre, je salusi la jeune fille et m'éloignai rapidement.

Le soir même, j'étais installé dans un petit et triste hôtel de la rue Saint-Jacques en attendant que je pusse trouver une chambre ou un atelier, et j'écrivis à Fontainebleau pour donner mon adresse. Je priais qu'on m'envoyât ma malle où j'avais laissé, dans ma hâte, tout mon argent, une centaine de francs environ, mes économies de l'année.

Le lendemain ma malle arriva, en même temps qu'une lettre, timbrée de Fontainebleau, m'était apportée par le facteur. Elle était de Dupré qui me reprochait affectueusement mon brusque départ, et m'assurait, malgré tout, de sa vieille et solide amitié. La lettre se terminait par ce mots: "Vous trouverez ci-inclus un billet de 500 francs; j'en ai, au besoin, un second à votre service."

Comme *post-scriptum*, je lus ces lignes toujours de la petite écriture fine: "Ne refusez pas, vous feriez trop de peine à mon père et ce serait là justement de l'orgueil. Vous nous rendrez quand vous aurez réussi. Courage et persévérance! Dieu bénisse vos efforts, et puissiez-vous nous prouver, prouver à tous que vous aviez raison."

Sur le papier je vis la trace de quelques larmes qui firent couler les miennes. Elles ne devaient pas être les dernières pour eux et pour moi.

V

L'AVEUGLE Y VOIT CLAIR

Nous vivons à tâtons, et dans ce monde-ci
Souvent avec travail on poursuit du souci.
(REGNIER)

J'éprouvai, les premier jours de mon arrivée à Paris, une grande tristesse mêlée de remords et d'inquiétude; mais avec la mobilité de mon imagination vive encore que la main soit si lente, avec l'ardeur de mes ambitions surtout, je fus bientôt tout entier à de nouvelle impressions. Ma première visite fut pour mon vieux professeur, qui me reçut assez mal; il me blâma fort d'avoir quitté Fontainebleau pour venir à Paris mourir de faim, disait-il. Je le quittai fort mécontent et n'y retournai pas. Dans l'une de mes promenades à la recherche d'un logement, je rencontrai un de mes anciens camarades d'atelier qui m'indiqua, près de la maison qu'il habitait, une chambre assez grande pour que je pusse, quant à présent, en faire ma chambre à coucher et mon atelier; le locataire, un pauvre diable d'artiste comme nous, forcé de s'expatrier, offrait de céder, pour une centaine de francs, le mobilier. Pensez ce qu'il devait être. Mais il me suffisait et je tenais à ménager mes ressources en attendant que le travail m'en créât de nouvelles. D'ailleurs, je regardais la chose comme peu difficile, bien que les amis de mon ami, tous plus ou moins rapins, avec lesquels j'avais fait connaissance, ne parlassent pas de façon à beaucoup m'encourager. Je ne puis vous dire tous les quolibets que me valurent les études que je fis à l'Académie où je me rendais chaque soir avec eux. Etait-ce la faute de mes yeux ou de ma main à laquelle le pinceau semblait peser autant qu'une solive? mais je faisais mauvais plus que personne, et de ce mauvais le pire de tous, car j'étais tout à la fois gauche et maniéré, lourd et mesquin, raide et inexacte, tout en cherchant comme on dit, *la petite bête*. Le plus fâcheux, c'est que la vanité, continuant de me crever et m'empêchant de voir les défauts de mon travail, j'avais peu de chances de m'en corriger. Puis d'autres obstacles vinrent se mettre à la traverse.

(A suivre.)